

Subject: Fwd: CONFIDENTIEL-Marseille-Kliniken/RGE

----- Forwarded message -----

From: tchikaya jean charles <,,,,,,@yahoo.fr>

Date: 2015-03-26 10:53 GMT+01:00

Subject: CONFIDENTIEL-Marseille-Kliniken/RGE

To: ",,,,,,@marseille-kliniken.com" <,,,,,,@marseille-kliniken.com>, ",,,,,,@hotmail.de" <,,,,,,@hotmail.de>, ",,,,,,@yahoo.fr" <,,,,,,@yahoo.fr>, ",,,,,,@live.com" <,,,,,,@live.com>

Cher Monsieur,

Tout d'abord, nous vous remercions de votre accueil dans vos bureaux à Hambourg le 23 mars dernier.

Ainsi que nous vous l'avons exposé, Monsieur Pantaléon Mayiboro, chargé d'affaires de l'ambassade de Guinée Equatoriale à Paris, et moi-même, Monsieur l'ambassadeur a bien reçu votre demande de paiement du 13 février 2015 relative la sentence arbitrale rendue le 5 décembre 2014 dans le litige opposant la République de Guinée Equatoriale à votre société Marseille-Kliniken AG.

Nous avons été chargés de vous indiquer que, en contrepartie de la volonté de la République de Guinée Equatoriale d'exécuter spontanément la sentence, un règlement selon les modalités suivantes est soumis à votre accord:

1-Paiement en deux fois: la date du premier versement devant être précisée d'un commun accord en fonction de la date à laquelle l'Etat recevra votre réponse,

2-Arrêt du cours des intérêts et abandon du montant des intérêts échus.

Nous tenons à vous préciser, encore une fois, que l'Etat ne peut pas faire face actuellement à un paiement intégral (principal + intérêts) en raisons des contraintes budgétaires.

Nous avons déjà rendu compte de notre réunion à Monsieur l'ambassadeur et au Docteur Sergio, avocat de l'Etat ayant repris ce dossier au dernier moment au stade de la présentation des arguments devant le Tribunal.

J'espère que ceci reflète les termes de notre réunion et qu'un accord de votre part présenterait aussi l'avantage de vous éviter toutes les procédures d'exequatur et d'exécution sur les actifs de l'Etat dont une grande partie est protégée par l'immunité d'exécution.

La traduction de la présente lettre en allemand va suivre dans quelques heures.

Dans l'attente de votre accord;

Bien cordialement.

Jean-Charles Tchikaya, Avocat aux Barreaux de Bordeaux et de Paris (Mob.:+33 ,,,,,,)